MAIRIE D'ESSUILES – 60510

Département de l'Oise – Arrondissement de Clermont – Canton de St Just en Chaussée

COMPTE – RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 SEPTEMBRE 2026

Le 30 septembre deux mil vingt-six à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis en la salle Olivier DASSAULT, sous la présidence de Régis VANDEWALLE, Maire.

Présents : JOSSELIN Valéry, DORTU Nadine CHANTRELLE Fabienne, SCHNEIDER Christian, REZONJA Philippe, AMBROISE Sophie, SARAIVA ALVES Helena, MATHYS Mickaël, GOSSENT Karen, BOUSSOIS Antoine, LEPILLET Sonia, DOUZERY Caroline

Absents excusés : RICHARD Thierry **Secrétaire de séance** : SCHNEIDER Christian

Pouvoirs : MATHYS Mickaël donne pouvoir à VANDEWALLE Régis

Approbation à l'unanimité du procès-verbal du 15 juin 2026.

- **D2026-35 Convention avec le Conseil Départemental de l'Oise pour le réaménagement d'un trottoir à l'angle de la route nationale D938 et la rue de la chaussée ---Adopté à l'unanimité**
- **D2026-36 Aménagement d'un tourne à gauche au carrefour de la Route Nationale D938 vers Essuiles ---Adopté à l'unanimité**
- **D2026-37 Approbation du rapport annuel de la SPL ADTO SAO pour l'année 2025---Adopté à l'unanimité**
- **D2026-38 Prise d'acte et débat sur le rapport d'actions de la SPL ADTO-SAO devenue INGE'OISE à la suite des observations définitives de la Chambre régionale des comptes des Hauts de France.---Adopté à l'unanimité**
- **D2026-39 Vente parcelle communale ZI 10---Adopté à l'unanimité**
- **D2026-40 Vente de mobilier communal réformé : tables de la salle des fêtes ---Adopté à l'unanimité**
- **D2026-41 Désignation du représentant de la commune au sein du Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit (SMOTHD)---Adopté à l'unanimité**
- **D2026-42 Non renouvellement de l'adhésion au Ciné Rural 60---Adopté avec 11 voix pour, 2 contre et 1 abstention**
- **D2026-43 Demande de subvention auprès du SDIS 60 pour du matériel pompier)---Adopté à l'unanimité**
- **D2026-44 Cession de l'ancien véhicule d'intervention du Centre de Premi7re Intervention communal ---Adopté à l'unanimité**
- **Informations / questions diverses**

Prime régalienne : Monsieur le Maire à reçu une indemnité financière accordée aux Maires, instituée par le Gouvernement. Prime qui vise à reconnaitre et compenser financièrement le temps et la charge de travail consacrée par les Maires, de 554 € brut.

Déchets : Monsieur le Maire, ayant envoyé un courrier au Président de la CCPP (consultable en mairie) pour exprimer son mécontentement face aux problèmes rencontrés à la déchetterie, aux bornes de tris toujours pleines et au souhait de la relève des poubelles en porte-à-porte, a été reçu au sein de la CCPP directement. Le Président de la CCPP ne souhaite pas changer le mode de fonctionnement de la déchetterie ou du dépôt aux bornes de tri, mais accepte néanmoins d'en ajouter d'autres sur le territoire.
Le conseil municipal est amené à réfléchir où ces nouvelles bornes pourraient être implantées.

Alignements : dans le respect de la procédure d'approbation des plans d'alignements, la commune souhaite remettre au propre les plans cadastraux, et souhaite faire cette démarche sur plusieurs années. Pour 2026, le Chemin de la Tour à St-Rimault est choisi et chaque riverain concerné va recevoir un courrier avec une proposition de rachat.

Illuminations : Voulant comparer les prix de montage et de démontage des illuminations de noël, étant actuellement réalisés par la société Labelec 60, la commune a effectué un devis auprès de l'entreprise Citéos. Sachant que le devis proposé est le double de celui fait actuellement, la commune conserve donc pour l'instant Labelec 60 comme son intervenant.

Virement de crédit :
Suite à l'achat d'un second réfrigérateur, d'un congélateur et de 31 tables pour la salle des fêtes ainsiqu'une table inox pour la cuisine, un virement de crédit a dû être effectué comme suit :

DEPENSES INVESTISSEMENT	
Article (Chap.) – Opération	Montant
2156 (21) – 90 : Matériel et outillage incendie	-4 919.08
2184 (21) – 143 : Matériel de bureau et mobilier	3 510.48
2188 (21) – 113 : Autres immobilisations corporelles	1 408.60
Total dépenses	0.00

A noter que de nouveaux cintres et une table à langer ont aussi été installés.

Enquêtes de l'INSEE : Des habitants de la commune ont été contactés pour réaliser une enquête de l'INSEE, par une enquêtrice, Mme Lehan, et quelques interrogations subsistent. Lorsque l'Insee réalise une enquête en face à face, l'institut prévient les mairies, les brigades de gendarmerie ainsi que les préfectures de la tenue d'une enquête sur le territoire environ un mois avant le début officiel de celle-ci. De plus, l'enquêteur de l'Insee doit toujours avoir sur lui sa carte officielle. La passation de certaines enquêtes nécessite que l'enquêteur réalise l'entretien en face à face quand celui-ci est long, complexe ou peut évoquer des sujets sensibles. La réponse à ces enquêtes est obligatoire t est passible d'une amende en cas de non excuse valable pour ne pas y répondre. Un encart sera fait d'un le bulletin municipal de la commune en fin d'année pour préciser les modalités de ces enquêtes. Ne pas hésiter à revenir vers le secrétariat de mairie si besoin de plus d'information.

Fêtes du 22 août : les résultats se prononcent comme suit : Dépenses : 6 354.61€ / Recettes : 1 776 €.
Monsieur le Maire rappelle que le but de cette journée est de faire plaisir à tout le monde, notamment les enfants et qu'elle ne cherche absolument pas à faire du bénéfice.
Les paquets de bonbons qui restaient en trop ont été distribués aux enfants des écoles d'Essuiles et de St-Rimault fin septembre.

Convention territoriale Globale de la CAF : Convention à signer à partir du 12/10/2026. Il s'agit d'une aide pour ouvrir des structures pour les enfants. Il faut savoir que la commune a délégué la compétence petite enfance à la CCPP, donc pour pouvoir prétendre à des financements / subventions, la commune doit faire en binôme avec la CCPP. Pour cela la signature de cette convention avec la CAF est nécessaire pour avancer dans le projet d'une structure pour enfants au sein du pavillon acheté par la commune.

Arrivée de Thierry RICHARD à 20h05.

Colis des aînés : la distribution se fera le samedi 12 décembre de 10h30 à 12h30 pour les personnes concernées.

Diplômés du BAC : pour rappel, la distribution des récompenses se fera lors de la cérémonie du 11 novembre, pour cela il faut apporter en mairie les résultats et la carte d'identité du jeune.

Stationnement : toujours des osucis dans la rue Page lors du passage des cars. A réflechir.
Les bandes jaunes vont être refaites rue Page et rue de la Chaussée.

SIRS : Changement de prestataire pour la cantine : choix de Convivio pour remplacer la Sagère, les plats sont plus équilibrés et les prix ont été maintenus.
Le maire de Rémérangles souhaite la création d'un RPC, notamment avec la commune de Bulles, le conseil municipal se prononce favorable à ce projet.
Projection 2027/2028 : moins de 90 élèves de prévus, 13 CM2 partent en fin d'année, il y a donc un risque de fermeture de classe. (RPC : Regroupement Pédagogique Concentré : toutes les classes seront dans la même commune).

Sortie d'Hélène SARAIVO ALVES à 20h35.

Terrain de boule : le terrain derrière la mairie sera refait entièrement en 2027.

Travaux station de pompage : 1 semaine de retard est annoncé mais sinon tout se déroule correctement.

Animation Communale : Suite à la démission de la Présidente et de plusieurs membres du bureau, une réunion d'information est organisée le mercredi 14 octobre à 18h salle Olivier Dassault pour tenter de maintenir l'association.

Regroupement mutuelle : La MOAT va être relancée.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h55.